



Dossier de Presse

26/01/2010

- 1) Présentation du 7^{ème} Congrès UNPT d'Amiens
- 2) La pomme de terre, une production dynamique
- 3) Les actions et les positions de l'UNPT

1) CONGRES UNPT D'AMIENS



QUELLES
ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS
FACE A LA
VOLATILITE
DES COURS ?

9h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE L'UNPT

10h30 ACCUEIL PAR PATRICK TRILLON, PRÉSIDENT DE L'UNPT

10h30 LA FERME PICARDE PAR DANIEL ROGET, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME

11h00 TABLE RONDE A PROBLÉMATIQUE REGIONALE

**« Un nouveau partenariat entre les producteurs et l'industrie Roquette :
une piste pour l'ensemble de la filière »**

- ✓ Christophe Naud – Directeur de la féculerie de Vecquemont
- ✓ Didier Lombart - Président du GIPT – membre du bureau de GPF
- ✓ Pierre Klein - Président de Prim'Allia
- ✓ Benoist Leforestier - Président du CNIPT
- ✓ Didier Piot – Président d'AXION

12h30 DÉJEUNER

14h30 PRÉSENTATION DES ACTIONS DE L'UNPT – RAPPORT D'ACTIVITÉS

15h00 TABLE RONDE A PROBLÉMATIQUE NATIONALE

« Le regroupement de l'offre pour faire face à la volatilité des prix ? »

- ✓ M. Bruno Néouze - avocat
- ✓ Mme Marty - DGCCRF
- ✓ Mme Guënola Mainguy - Ministère de l'Agriculture
- ✓ M. Delannoy - Président de Felcoop
- ✓ M. Willefer - Société ROQUETTE
- ✓ M. Trillon - Président de l'UNPT

18h00 COCKTAIL DE CLÔTURE

Organiser la mise en marché pour faire face à la volatilité des prix

La Picardie, deuxième région française de production de pommes de terre de conservation, représente plus du quart de la production nationale. Pour tout producteur français, la région est largement associée à la production de pommes de terre féculières dont elle est le leader national avec environ 60% de la production.

Dans les différentes destinations de la production de pommes de terre, la présence d'industries et de négociants sur le territoire constitue une opportunité de taille pour les producteurs de la région. C'est justement parce que cette région représente un important bassin de production que l'UNPT organise son Congrès annuel à Amiens pour qu'il soit à la hauteur des ambitions régionales : plus de 500 acteurs de la filière, locaux et nationaux, sont attendus le 29 janvier 2010 dans la capitale régionale.

Les producteurs de pommes de terre de consommation doivent faire face à un marché en berne depuis le début de la campagne. Le **démarrage de la commercialisation a été difficile** à cause du télescopage entre les primeurs, le stock de l'année précédente et une importante récolte dans les jardins. Les températures automnales particulièrement chaudes ont accentué la lourdeur du marché qui ne semble toujours pas s'assainir.

En effet, **la consommation en France est en repli depuis le début de campagne**. De plus, si les volumes exportés ne sont pas si mauvais, les prix sont les plus bas constatés depuis longtemps (134,68 euros/t en 2009 et même 120 euros en novembre)

L'UNPT, qui ne cesse de mettre en exergue la **nécessité de réduire les emblavements de près de 10% pour les plantations 2010**, veut responsabiliser chaque producteur. « A l'analyse des **cours actuels, inférieurs à plus de 30% des coûts de production**, il y a urgence à réagir si nous ne voulons pas que ce scénario se répète à la prochaine campagne car les producteurs ne peuvent plus compter sur des accidents climatiques pour vendre leurs pommes de terre à un prix décent », s'alarme Patrick Trillon, Président de l'UNPT.

Le Congrès de l'UNPT qui se tiendra à la mi-campagne de commercialisation, permettra de traiter une problématique à laquelle chaque producteur devrait être sensible : « Quelle organisation de producteurs pour faire face à la volatilité des prix ? ». Ce thème phare du congrès fera l'objet de la table ronde de l'après-midi.

Auparavant, dans la matinée, la problématique régionale picarde aura été développée au cours d'une première table ronde sur les formes d'organisation de producteurs susceptibles de se développer en 2010 dans la relation avec le féculier Roquette et leurs éventuelles déclinaisons sur le marché du frais et de la transformation.



2) La pomme de terre, une production dynamique

La filière pomme de terre en quelques chiffres

- 6,7 millions de tonnes produites
- Surface : 152 000 ha
- 16 600 exploitations professionnelles (source : SCESS 2008)
- Chiffre d'affaires : environ 1,1 milliard d'euros, soit 1/6 de la valeur des céréales – 1,5 fois celle de la betterave sucrière
- Premier exportateur européen : 1 758 000 t en 2007-08 contre 463 000 t en 1992-93

Près de 40 000 emplois dans la filière pomme de terre

- Plants : **2500 emplois** parmi 60 collecteurs – expéditeurs
- Production : **28 000 emplois** (1,7 UTA / exploitation)
- Transformation : **3500 emplois** parmi 2 féculeries – 20 usines de transformation
- Conservation – marché du frais : **5000 emplois** parmi 300 entreprises de conditionnements, négociants ou coopératives

Production des pommes de terre de conservation 2009

D'après les enquêtes UNPT et les données du SCEES, les surfaces plantées ont progressé entre 2008 et 2009 (passant de 104 300 ha à 105 900 ha). Les rendements 2009 ont également été en augmentation (44,9 t/ha en moyenne contre 44,1 t/ha en 2008). De fait, la production a augmenté à 4 750 000 t contre 4 600 000 t en 2008.

Cette augmentation est toutefois à tempérer par un pourcentage plus élevé d'écart de triage, dû aux conditions d'arrachage difficiles du fait de la sécheresse qui a sévi sur l'ensemble du territoire français à l'automne.

	2009			Evolution sur 2008/09	2008		
	Surfaces (ha)	Rendt (T/ha)	Production (T)		Surfaces (ha)	Rendt (T/ha)	Production (T)
NORD PAS DE CALAIS	37400	45,7	1 710 000	1,8	36800	45,7	1 680000
PICARDIE	27800	47,1	1 310 000	0,8	27600	47,1	1 300000
CHAMP. ARDENNE	11600	49,1	570 000	5,6	11500	47	540 000
CENTRE	7800	46,8	365 000	17,7	7800	39,7	310 000
HAUTE NORMANDIE	6800	47,1	320 000	0,0	6500	49,2	320 000
BRETAGNE	3200	28,1	90 000	0,0	3300	27,3	90 000
ILE DE FRANCE	2700	44,4	120 000	9,1	2500	44	110 000
RHONE ALPES	1500	26,7	40 000	0,0	1500	26,7	40 000
ALSACE	1300	34,6	45 000	12,5	1300	30,8	40 000
AUTRES REGIONS	5800	31,0	180 000	5,9	5500	30,9	170 000
FRANCE	105900	44,9	4 750 000	3,3	104300	44,1	4 600 000



Une consommation en repli depuis le début de campagne

La consommation en France est en repli puisque sur la période du 13 juillet au 27 Décembre 2009, les volumes de pommes de terre achetées par les ménages ont reculé de 6,8% par rapport à ceux de l'an dernier à la même époque (source TNS Worldpanel).



La baisse de consommation s'explique également en partie par la production des jardins que l'on estime en hausse ces dernières années, à près de 450 000 tonnes de pommes de terre.

Ce repli n'a malheureusement pas été enrayé par la baisse du prix, comme nous l'avions par ailleurs déjà remarqué lors de baisses précédentes. Les pommes de terre ont donc encore été vendues moins cher au consommateur la dernière campagne, avec certains niveaux de promotion excessivement bas, ne permettant en aucun cas de rémunérer durablement les différents acteurs de la filière. Cette baisse sensible de la valeur de notre produit préoccupe fortement l'UNPT qui ne peut envisager de rémunérer la production de qualité en dessous des coûts de production.

Le renouvellement d'une politique de contractualisation et des engagements de la part de tous les acteurs, du producteur au consommateur, doivent permettre à la production de pommes de terre de retrouver du sens et de la valeur.

Le commerce extérieur des pommes de terre de conservation à fin novembre 2009

Du 1er août au 30 novembre 2009, les exportations françaises de pommes de terre de conservation se sont élevées à 400 200 t, contre 434 600 t en 2008-09 et 469 300 t en 2007-08. Avec 165 000 t exportées, le mois de novembre est un des plus actifs de ces dernières années. Si les volumes ne sont pas si mauvais, les prix sont les plus bas constatés depuis longtemps (134,68 euros/t en 2009 et même 120 euros en novembre).

Production des pommes de terre féculières

La campagne 2008-2009 s'est déroulée dans des conditions climatiques qui ont permis de réaliser de bons rendements, dans des bonnes conditions de conservation générales.

Ces conditions climatiques et le travail qualitatif des producteurs ont permis de produire davantage de fécule que ce qui avait été contractualisé et d'approcher de près le 100% du contingent national, malgré les surfaces emblavées.

La productivité à l'hectare a été très bonne, en léger repli par rapport à la campagne précédente.

Enfin, la tare moyenne a été de 11.3 au niveau national, **soit près d'un point de moins que la moyenne des 10 dernières années**, alors que la richesse, en moyenne à 20.4, **était au contraire supérieure de plus d'un demi-point.**

Au niveau commercial, la campagne a été marquée par la baisse très forte du prix des amidons en général, suivant l'évolution du prix des céréales et de la fécule en particulier. En effet, la filière a été marquée par la baisse des activités liées à la crise financière et à ses répercussions sur l'économie réelle.

Moins d'activité = moins d'emballages = moins d'utilisation de fécule

La deuxième cause du marasme économique a résulté de la bonne campagne de production et par conséquent du niveau de stock relativement élevé au niveau européen qui pèse sur l'ensemble des transactions.

Enfin, la dernière cause provient du résultat du bilan de santé de la PAC. Il apparaît que l'ensemble des industriels féculiers européens anticipe les conséquences de cette réforme et se livre une guerre commerciale très marquée. Ces derniers soulignent que la production au sein l'Union Européenne est en sur capacité de production par rapport à la demande. La fermeture des sites les plus fragiles et les moins rentables est donc à attendre dans un contexte concurrentiel complètement ouvert.

3) Les actions et les propositions de l'UNPT

Signature d'une convention pour développer les sacs à déchets en plastique biodégradable

(avec FCD, le Club Bio-plastiques, Elipso, PlasticsEurope, le Ministère de l'écologie et du développement durable et l'AMF)

L'UNPT se félicite de la signature, le 19 novembre 2009, d'une convention visant à développer l'offre de sacs à déchets en plastique biodégradable d'origine végétale dans la grande distribution afin de favoriser la collecte sélective des déchets fermentescibles.

Cette convention s'inscrit tant dans l'esprit de la Loi d'Orientation Agricole du 5 janvier 2006, et en particulier de son article 47, qui visait à favoriser le développement de produits biodégradables constitués de ressources d'origine végétale, que dans les orientations affirmées dans la loi Grenelle 1 qui entend développer la valorisation organique par méthanisation et compostage de la fraction fermentescible des déchets.

L'utilisation de sacs à déchets en plastique biodégradable se justifie pleinement lorsque le mode de valorisation des déchets en fin de vie est le compostage ou la méthanisation. Partageant cette même vision avec les acteurs en aval, les professionnels de la filière de production de sacs à déchets en plastique biodégradable ont ainsi souhaité formaliser leur engagement volontaire, non seulement par la mise à disposition de sacs, mais aussi par leur volonté d'en réduire encore l'impact environnemental.



Les propositions de l'UNPT pour la Loi de Modernisation Agricole:

La pomme de terre est une production atypique. Nécessitant une main d'œuvre importante, elle partage certaines problématiques du secteur des fruits et légumes. Cultivée dans le cadre de rotations longues associées à des grandes cultures (céréales, betteraves, oléo protéagineux), les producteurs de pommes de terre subissent également de plein fouet les effets de la dérégulation des marchés agricoles.

Le contexte agricole évolue très rapidement. Malheureusement, la volonté de nos dirigeants européens est de libéraliser encore plus les marchés agricoles. **Le producteur doit aujourd'hui devenir un vendeur.** La pérennité de son entreprise ne sera assurée qu'en apprenant à gérer le niveau de risque en fonction de ses propres capacités.

En conséquence, la LMA doit nous fournir des instruments pour pouvoir répondre à cette problématique : être capable de s'organiser face à l'évolution du marché.

Pour les producteurs de pommes de terre, il est nécessaire de revoir les règles de concurrence en matière agricole, l'organisation économique de la production, la gestion du risque financier, le volet « compétitivité » et le volet « développement de nouveaux marchés ».

Dotation en DPU pour les pommes de terre de conservation

L'année 2010 va voir l'aboutissement de plus de 8 années de combat syndical pour faire reconnaître la pomme de terre de conservation dans le concert des autres productions végétales.

Le principe d'exclusion qui empêchait l'activation des DPU sur nos surfaces est supprimé. En parallèle, les surfaces de pommes de terre de conservation vont se voir attribuer des DPU. **La demande de l'UNPT d'une attribution à hauteur de 300€ a été rejetée par le Ministre qui a limité le niveau d'attribution à une valeur de 100 €/ha. La dotation globale pour les légumes et les pommes de terre se fera dans une enveloppe de 30 millions d'euros.**

Toutes les modalités de calcul et d'attribution de ces DPU ne sont aujourd'hui pas arrêtées.

Néanmoins, l'UNPT demande que de nouveaux DPU soient créés sur les surfaces correspondantes à l'attribution.



Préparer l'intégration de l'OCM féculé

Au grand désespoir des producteurs et des industriels, l'accord sur le bilan de santé de la PAC du 20 novembre 2008 marque la fin de l'organisation commune de marché pour 2012.

Par conséquent, lors des 2 prochaines campagnes, l'organisation devrait être la même avec, pour le producteur, un contrat, un prix minimum assuré, une aide européenne au niveau actuel (sauf modulation complémentaire) et pour l'industriel, un contingent de production et une aide européenne à la tonne de féculé produite.

Selon le règlement, toutes les aides aujourd'hui couplées vont devoir être découplées et réintégrées dans les DPU. Ces aides représentent plus de 15 €/tonne de féculé, soit près d'un tiers du niveau des paiements actuels. Les industriels féculiers seront-ils capables, dans deux campagnes, d'augmenter la rémunération des producteurs de ce montant ? La campagne actuelle nous laisse douter de cela. Or, le coût de production d'une tonne de pomme de terre féculière étant de l'ordre de 55 €/tonne, il faut que le prix payé au producteur soit au moins au même niveau.

Il nous faut alerter les pouvoirs publics sur le risque très important de démantèlement de la filière féculière française si nous ne trouvons pas rapidement les moyens de compenser cette perte.

Une action syndicale pour dénoncer les prix non rémunérateurs

L'UNPT a organisé une action syndicale dans des supermarchés de la Somme et du Pas-de-Calais en novembre 2009 pour dénoncer des promotions qui ne permettent pas de rémunérer le travail des producteurs et de l'ensemble de la filière.

L'action a consisté à acheter les pommes de terre en promotions en magasin et à les offrir à un organisme caritatif tout en alertant les consommateurs sur le prix de revient de la pomme de terre.

L'objectif était de montrer que les prix trop bas ne permettent pas de rémunérer l'ensemble des prestations des acteurs de la chaîne. Pour que le système soit durable économiquement et socialement, il faut que chaque acteur puisse vivre du prix de son travail.

